

Commission Départementale des arbitres

PROCES-VERBAL REUNION PLENIERE DU 22/12/21

Présents : MM. GIL, REYES L, ACHLOUJ, ROMERO, PLASSMAN, CHATANAY, DEMANNE, PARES, REYES N, BEN AMAR, PEREZ, CAZORLA, CHAMEL

Excusés : MM. MARTINS, PAULY, AZARGUI, RICHARD

Promotions accélérées

Pour faire face à la carence d'arbitres en catégorie D1 et D2, la CDA avait décidé de mettre en place des "Promotions accélérées".

D'autre part :

L'article 7.11 du RI stipule que les arbitres accédant à une catégorie en cours de saison ne sont classés dans cette catégorie qu'à compter de la saison suivante,

Que l'article 7.19 du RI de la CDA précise notamment qu'un arbitre ne peut accéder à la catégorie supérieure que s'il a officié au moins 6 fois sur des rencontres de cette catégorie,

La CDA propose au Comité Directeur, pour amener un intérêt sportif aux arbitres composant la catégorie D2, l'aménagement suivant au RI de la saison en cours, et cela uniquement pour la saison 2021-2022 :

-Les arbitres accédant à la catégorie D2 en cours de saison, sont classés dans cette catégorie dès la saison en cours, sous réserve de remplir les modalités de classement telles qu'édictées aux articles 7.19 (nombre de matchs minimum dans sa catégorie), 7.23 (modalités de notation) et 9.1 (validation de tests physiques) du RI en vigueur. Cette proposition a été validée à l'unanimité.

Arbitrage Futsal

Suite à des remontées, la CDA fait le constat que des marges de progrès importantes existent sur le plan de l'arbitrage.

La CDA a lancé un nouvel appel à candidatures.

5 arbitres se sont positionnés.

Un après-midi de travail va être mis en œuvre avec observation d'une rencontre de niveau régional le samedi 15 janvier 2022.

Situation de Monsieur Mustapha BOUTOUBA

Compte tenu des circonstances tragiques qui ont empêché cet arbitre de participer à la session du 14 décembre des test physiques, la CDA, à l'unanimité, décide de laisser jusqu'au 31 mars 2022 à Monsieur BOUTOUBA pour réaliser les tests physiques.

La CDA l'invite à se rapprocher d'elle pour fixer une date.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bilan 1ere partie de saison

Recrutement : 40 candidats lors des deux sessions de 2021 dont des profils variés extrêmement intéressants.

Effectifs : 88 arbitres de district (contre 64 début 2021).

La CDA se félicite de cette hausse significative dans un contexte national où la tendance est baissière.

Conseil de l'ordre : 20 week-ends de non-désignations, 19 rappels à l'ordre : point de vigilance à avoir compte tenu des manquements constatés ces dernières semaines.

Candidats Ligue : Les 5 candidats ligue ont validé la partie théorique de leur candidature. La CDA souhaite continuer de permettre à ces meilleurs éléments d'évoluer vers les échelons supérieurs mais persistera à avoir un niveau d'exigence élevée pour garantir leur réussite.

Priorités 2e partie de saison

Recrutement :

Nouvelle session de formation initiale les 26,27 février et 6 mars 2022.

Lors de cette FIA, la CDA va convier les éducateurs principaux d'équipes U15, 17 et U19 de notre département pour assister à une matinée de FIA.

Elle limitera toutefois le nombre de places pour des raisons logistiques et sanitaires.

Formation continue

Stage d'hiver : samedi 8 janvier 2022 pour les arbitres adultes. Une convocation a déjà été transmise.

Un rappel va être envoyé avec mention que le pass sanitaire requis pour accéder à la salle.

Réunion Jeunes arbitres de district : Jeudi 10 février à 18h30.

Une convocation sera envoyée aux arbitres concernés.

Réunion de travail pour les arbitres adultes : samedi 02 avril matin. Lieu à déterminer.

Mise en place du cursus "Promotionnels ligue" à l'issue de la réunion Jeunes du 10/02

Points divers

Ponctualité des arbitres : la CDA rappelle qu'elle a appliqué sans exception les mesures administratives à chaque manquement constaté.

Elle rappelle aux arbitres qu'ils sont tenus d'être présents 1 heure avant le coup d'envoi.

La CDA demande à ce que chaque retard fasse l'objet d'un signalement afin qu'elle puisse agir pour mettre fin à certains écarts.

Formation "arbitre auxiliaire"

Une réunion de travail va être proposée aux clubs de D2, D3 et D4 afin que les arbitres-assistants bénévoles puissent bénéficier d'une formation.

La CDA réfléchit à une formule pour mener cela en parallèle de la FIA de février.

La CDA